



Master

Droit des ressources humains et protection sociale

Code diplôme : 1351281P
RNCP : 38160

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation	P.5
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	
- Durée de la formation	P.10
Le programme	P.11
Le calendrier d'alternance	P.12
Les moyens humains	P.14
Fiche RNCP	P.15

VOS CONTACTS

♦ Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Benoit PETIT : benoit.petit@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique :

Lieu de formation : Université Guyancourt

♦ Contacts CFA

Conseiller formation : gestionnaire contrat d'apprentissage

Sylvie CYPRIEN

☎ 01 69 15 56 21

✉ sylvie.cyprien@cfa-union.org

Service financier :

01.69.15.35.24 / 06

Hanane AABOU

☎ hanane.aabou@cfa-union.org



Référent handicap :

01.69.15.35.12

Anna TOTH

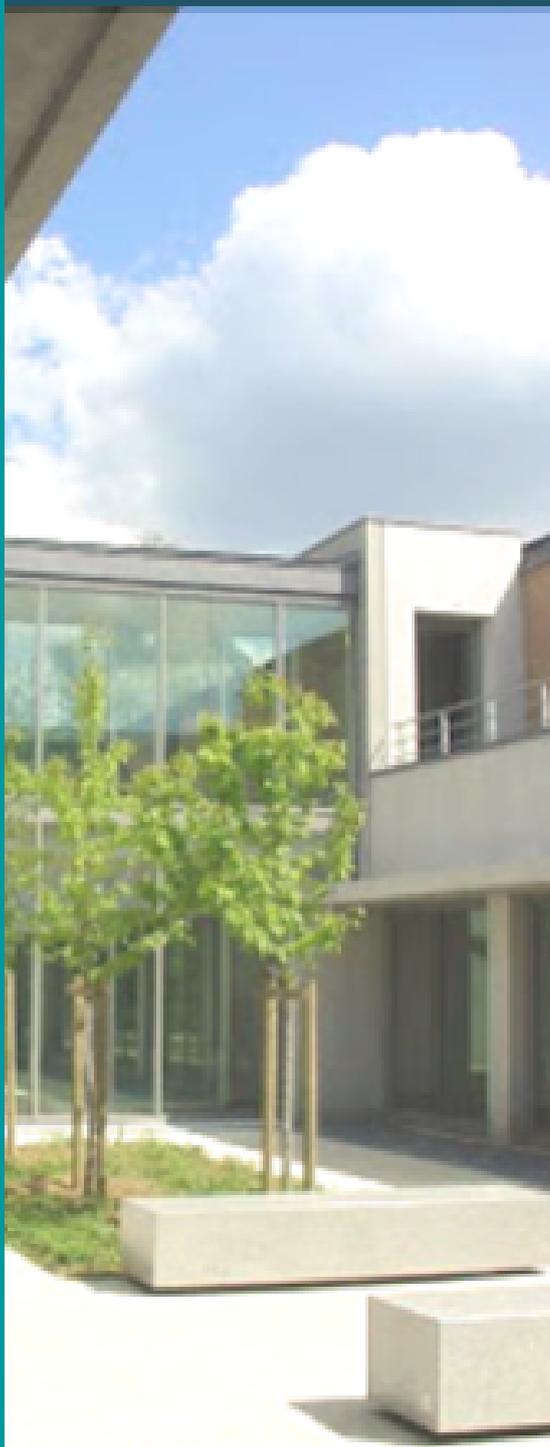
☎ anna.toth@cfa-union.org



Adresse postale :

CFA UNION Pôle – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



Recrutement

Pièces justificatives obligatoires

- Curriculum UE (descriptifs des UE suivies) des deux dernières années.
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation.
- Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature.

Pièces justificatives complémentaires

- Fiche de choix de M2 (obligatoire pour les candidats inscrits en M1 à l'Université Paris-Saclay) à télécharger sur <https://www.universite-paris-saclay.fr/admission/etre-candidat-nos-formations-master>.
- Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation).
- Attestation de français (obligatoire pour les non francophones).

Date de la formation Master 1: 04/09/2023 au 26/09/2025

Date de la formation Master 2: 11/09/2023 au 27/09/2024

Réunion d'information destinée aux stagiaires : 29/06/2023

Date de la rentrée universitaire

Master 1: 04/09/2023

Master 2: 11/09/2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

L'accès est ouvert aux personnes titulaires d'une licence de droit privé (M1) ou d'une première année de master (pour le M2)

Modalités :

Les sélections se déroulent en deux temps :

- Admissibilité, test de culture générale, juridique, sociale, et de français ;
- Admission par suite d'un entretien avec un jury composé de professionnels et du directeur du Master.

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

➤ Objectifs de la formation :

Le Master « Droit des ressources humaines et protection sociale » permet une intégration rapide et une évolution professionnelle ultérieure dans les différents métiers de la filière Ressources Humaines.

Les enseignements du Master s'efforcent de développer à la fois la compétence, l'adaptabilité et la réactivité du futur diplômé pour réussir dans un contexte économique fortement évolutif. On distingue quatre groupes d'enseignements : Apports juridiques fondamentaux ; Pratique de la GRH dans l'entreprise ; pratique du contentieux ; l'environnement de la fonction ressource humaine.

Les diplômés sauront :

- Rédiger un acte juridique dans le domaine des relations de travail ;
- Conseiller un décideur sur une stratégie RH ;
- Argumenter une défense contentieuse dans le domaine des relations de travail ;
- Négocier un accord collectif de travail ;
- Approfondir une notion ou un concept dans le cadre d'un parcours doctoral.

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

Aptitude à donner des consultations en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.

Aptitude à rédiger des actes et documents divers en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement)

Aptitude à exposer clairement les problèmes de droit et à les analyser

Aptitude à l'écoute et à la compréhension des publics de salariés

Compétences en ressources humaines (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...)

Capacité à mener des négociations et à tenir des réunions

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation se déroule sur 2 ans (M1 et M2). Volume horaire à l'université : 450 heures par an.

Alternance Hebdomadaire de septembre à mi-mai, puis plein temps en entreprise de mi-mai à septembre, rédaction du mémoire et soutenance fin septembre.

Date de formation

Master 1: 04/09/2023 au 26/09/2025

Master 2: 11/09/2023 au 27/09/2024

Programme simplifié de la formation

MASTER 1		
Gestion des ressources humaines	Introduction à la GRH – Pratique de la GRH	70 h
Droit de la protection sociale	Droit de la sécurité sociale – Gestion des AT/MP.	62 h
Ethique des ressources humaines	Droit et éthique des RH – Droit de la RSE	62 h
Droit du travail	Droit des contrats de travail, Droit de l'action syndicale - Droit des IRP	98 h
Droit privé général	Droit des obligations – Procédures civiles, pénales et prud'homale – droit international privé	92 h
Gestion des entreprises	Structure des entreprises – Gestion et comptabilité	51 h
Projet tutoré	Encadrement d'un projet tutoré évalué par un jury mixte d'enseignants et de professionnels	15 h
TOTAL M1		450 h
MASTER 2		
Droit de la GRH	Pratique du Management – jeu d'entreprise	69 h
Droit approfondi de la protection sociale	Droit de la protection sociale complémentaire – contentieux du TASS	62 h
Droit approfondi du travail	Droit du travail et restructurations – droit de la santé et sécurité au travail – droit de la durée du travail – droit des élections professionnelles	132 h
Gestion des carrières et des compétences	Droit de la formation professionnelle – pratique de la fonction paie	61 h
Droit social européen et international	Droit de la mobilité internationale – droit social européen – Droits européens de l'Homme appliqués à l'entreprise	75 h
Mémoire académique et de l'apprentissage	Evaluation par un jury réunissant tuteur, maître d'apprentissage et directeur du master	51 h
TOTAL M2		450 h

Calendrier de la formation rentrée 2023-2024

MASTER 1 DRHPS



Formation : MASTER1 DRHPS

Année Universitaire : 2023-2024

420 heures de formation par an : total 840 sur 2 ans

04/09/2023: Début du cycle de formation (*)
26/09/2025 : Fin du cycle de formation

Université	Week-end
Entreprise	Février

2023												2024																		
Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre			
M 01	V 01	D 01	M 01	V 01	L 01	F 01	V 01	L 01	F 01	V 01	L 01	F 01	D 01	M 01	V 01	D 01	M 01	V 01	L 01	F 01	V 01	L 01	F 01	D 01	M 01	V 01	D 01			
M 02	S 02	L 02	M 02	F 02	S 02	M 02	V 02	L 02	F 02	V 02	L 02	F 02	D 02	M 02	V 02	D 02	M 02	V 02	L 02	F 02	V 02	L 02	F 02	D 02	M 02	V 02	D 02			
J 03	D 03	M 03	V 03	L 03	M 03	D 03	M 03	S 03	D 03	M 03	V 03	L 03	F 03	V 03	L 03	F 03	V 03	L 03	F 03	V 03	L 03	F 03	D 03	M 03	V 03	D 03	M 03			
V 04	L 04	rentrée	M 04	S 04	L 04	J 04	D 04	L 04	F 04	V 04	L 04	F 04	D 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	L 04	F 04	V 04	L 04	F 04	D 04	M 04	V 04	D 04			
S 05	M 05	J 05	D 05	M 05	V 05	L 05	M 05	V 05	L 05	F 05	M 05	V 05	D 05	M 05	V 05	L 05	F 05	V 05	L 05	F 05	V 05	L 05	F 05	D 05	M 05	V 05	D 05			
D 06	M 06	V 06	L 06	M 06	S 06	M 06	V 06	L 06	F 06	V 06	L 06	F 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06	V 06	L 06	F 06	V 06	L 06	F 06	D 06	M 06	V 06	D 06			
L 07	J 07	S 07	M 07	V 07	L 07	D 07	M 07	J 07	D 07	M 07	V 07	L 07	F 07	V 07	L 07	F 07	V 07	L 07	F 07	V 07	L 07	F 07	D 07	M 07	V 07	D 07	M 07			
M 08	V 08	D 08	M 08	S 08	L 08	J 08	D 08	M 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	D 08	M 08	V 08	D 08			
M 09	S 09	L 09	M 09	V 09	L 09	F 09	V 09	L 09	F 09	V 09	L 09	F 09	D 09	M 09	V 09	D 09	M 09	V 09	L 09	F 09	V 09	L 09	F 09	D 09	M 09	V 09	D 09			
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	D 10	M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10	F 10	V 10	L 10	F 10	V 10	L 10	F 10	V 10	L 10	F 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10			
V 11	L 11	M 11	S 11	F 11	L 11	J 11	examens	D 11	L 11	M 11	V 11	L 11	F 11	V 11	L 11	F 11	V 11	L 11	F 11	V 11	L 11	F 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11			
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	examens	L 12	M 12	V 12	L 12	F 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	F 12	V 12	L 12	F 12	V 12	L 12	F 12	D 12	M 12	V 12	D 12		
D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	Fin du S1	M 13	V 13	L 13	M 13	V 13	L 13	F 13	V 13	L 13	F 13	V 13	L 13	F 13	V 13	L 13	F 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13			
L 14	J 14	S 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	V 14	L 14	F 14	V 14	L 14	F 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	F 14	V 14	L 14	F 14	D 14	M 14	V 14	D 14		
M 15	V 15	D 15	M 15	S 15	L 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	F 15	V 15	L 15	F 15	V 15	L 15	F 15	V 15	L 15	F 15	V 15	L 15	F 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15		
M 16	S 16	L 16	M 16	V 16	L 16	F 16	V 16	L 16	F 16	V 16	L 16	F 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	F 16	V 16	L 16	F 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16		
J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	D 17	M 17	S 17	D 17	M 17	V 17	L 17	F 17	V 17	L 17	F 17	V 17	L 17	F 17	V 17	L 17	F 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17			
V 18	L 18	M 18	S 18	F 18	L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	F 18	V 18	L 18	F 18	V 18	L 18	F 18	V 18	L 18	F 18	V 18	L 18	F 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18		
S 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	M 19	V 19	L 19	F 19	V 19	L 19	F 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19	F 19	V 19	L 19	F 19	D 19	M 19	V 19	D 19		
D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20	V 20	L 20	F 20	V 20	L 20	F 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	F 20	V 20	L 20	F 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20		
L 21	J 21	S 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	V 21	L 21	F 21	V 21	L 21	F 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	F 21	V 21	L 21	F 21	D 21	M 21	V 21	D 21		
M 22	V 22	J.E.M	D 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	F 22	V 22	L 22	F 22	V 22	L 22	F 22	V 22	L 22	F 22	V 22	L 22	F 22	D 22	M 22	V 22	D 22		
M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	V 23	L 23	F 23	V 23	L 23	F 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	F 23	V 23	L 23	F 23	D 23	M 23	V 23	D 23	
J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	D 24	M 24	V 24	L 24	F 24	V 24	L 24	F 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	F 24	V 24	L 24	F 24	D 24	M 24	V 24	D 24	
V 25	L 25	M 25	S 25	F 25	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	F 25	examens	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	F 25	V 25	L 25	F 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25		
S 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	F 26	V 26	L 26	F 26	V 26	L 26	F 26	V 26	L 26	F 26	V 26	L 26	F 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	
D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	F 27	examens	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	F 27	V 27	L 27	F 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	
L 28	J 28	S 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	V 28	L 28	F 28	V 28	L 28	F 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	F 28	V 28	L 28	F 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	
M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	F 29	V 29	L 29	F 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	F 29	V 29	L 29	F 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29
M 30	S 30	L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	V 30	L 30	F 30	V 30	L 30	F 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30	F 30	V 30	L 30	F 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
J 31	D 31	M 31	V 31	L 31	M 31	D 31	M 31	S 31	D 31	M 31	V 31	L 31	F 31	V 31	L 31	F 31	V 31	L 31	F 31	V 31	L 31	F 31	D 31	M 31	V 31	D 31	M 31	V 31	D 31	M 31

(*) dates nominales de début et de fin de contrat

MASTER 2 DRHPS



Formation : MASTER2 DRHPS

Année Universitaire : 2023-2024

420 heures de formation

11/09/2023: Début du cycle de formation (*)
27/09/2024: Fin du cycle de formation

Université	Week-end
Entreprise	Février

2023												2024																					
Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre						
M 01	V 01	D 01	M 01	F 01	L 01	F 01	V 01	L 01	F 01	V 01	L 01	F 01	D 01	M 01	V 01	D 01	M 01	V 01	L 01	F 01	V 01	L 01	F 01	D 01	M 01	V 01	D 01	M 01					
M 02	S 02	L 02	M 02	F 02	S 02	M 02	V 02	L 02	F 02	V 02	L 02	F 02	D 02	M 02	V 02	D 02	M 02	V 02	L 02	F 02	V 02	L 02	F 02	D 02	M 02	V 02	D 02	M 02					
J 03	D 03	M 03	V 03	L 03	M 03	D 03	M 03	S 03	D 03	M 03	V 03	L 03	F 03	V 03	L 03	F 03	V 03	L 03	F 03	V 03	L 03	F 03	D 03	M 03	V 03	D 03	M 03	V 03	D 03	M 03			
V 04	L 04	M 04	S 04	D 04	M 04	V 04	L 04	F 04	V 04	L 04	F 04	D 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	L 04	F 04	V 04	L 04	F 04	D 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	D 04	M 04			
S 05	M 05	J 05	D 05	M 05	V 05	L 05	M 05	V 05	L 05	F 05	M 05	V 05	D 05	M 05	V 05	L 05	F 05	V 05	L 05	F 05	V 05	L 05	F 05	D 05	M 05	V 05	D 05	M 05	V 05	D 05	M 05		
D 06	M 06	V 06	L 06	M 06	S 06	M 06	V 06	L 06	F 06	V 06	L 06	F 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06	V 06	L 06	F 06	V 06	L 06	F 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06		
L 07	J 07	S 07	M 07	V 07	L 07	D 07	M 07	J 07	D 07	M 07	V 07	L 07	F 07	V 07	L 07	F 07	V 07	L 07	F 07	V 07	L 07	F 07	D 07	M 07	V 07	D 07	M 07	V 07	D 07	M 07			
M 08	V 08	D 08	M 08	S 08	L 08	J 08	D 08	M 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	V 08	L 08	F 08	D 08	M 08	V 08	D 08	M 08	V 08	D 08	M 08		
M 09	S 09	L 09	M 09	V 09	L 09	F 09	V 09	L 09	F 09	V 09	L 09	F 09	D 09	M 09	V 09	D 09	M 09	V 09	L 09	F 09	V 09	L 09	F 09	D 09	M 09	V 09	D 09	M 09	V 09	D 09	M 09		
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	D 10	M 10	S 10	D 10	M 10	V 10	L 10	F 10	V 10	L 10	F 10	V 10	L 10	F 10	V 10	L 10	F 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10			
V 11	L 11	rentrée	M 11	S 11	F 11	L 11	J 11	examens	D 11	L 11	M 11	V 11	L 11	F 11	V 11	L 11	F 11	V 11	L 11	F 11	V 11	L 11	F 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11		
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	examens	L 12	M 12	V 12	L 12	F 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	F 12	V 12	L 12	F 12	V 12	L 12	F 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	
D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	Fin du S1	M 13	V 13	L 13	M 13	V 13	L 13	F 13	V 13	L 13	F 13	V 13	L 13	F 13	V 13	L 13	F 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
L 14	J 14	S 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	V 14	L 14	F 14	V 14	L 14	F 14	D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14													

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 120 : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit
- 128 : Droit, sciences politiques
- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

- 13234 : Droit social

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

N° de fiche

RNCP38160

▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040		-
UNIVERSITÉ DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITÉ PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITÉ DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE	13003061200019	-	-
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER	13002979600013	-	-
UNIVERSITÉ DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITÉ DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY	13002602400054	-	https://www.universite-paris-saclay.fr/
UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE	19751717000019	-	-

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	13000545700010	-	https://www.unistra.fr/
UNIVERSITÉ DE RENNES	13003051300019	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ	13002597600015	-	-
NANTES UNIVERSITÉ	13002974700016	-	-
UNIVERSITÉ LYON 2 A ET L LUMIÈRE	19691775100014	-	-
UNIVERSITÉ D'ORLÈANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITÉ LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS	13002995200012	-	-
UNIVERSITÉ D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Identification des problématiques juridiques de droit social en faisant appel au droit interne et au droit européen
- Développement d'une argumentation juridique en droit social
- Application des règles de droit social
- Elaboration et contrôle des actes juridiques (contrat de travail, règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques...)
- Mise en place et animation des instances de représentation du personnel
- Conseil en conduite de négociation collective et rédaction des accords
- Prévention et gestion des conflits du travail

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Analyser et appliquer la réglementation sociale afin de conseiller les entreprises, les organismes publics, les organisations professionnelles et les salariés dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale
- Analyser la jurisprudence sociale afin d'en maîtriser la portée et le contenu pertinents dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale
- Concevoir, pour des entreprises, des organismes publics, des organisations professionnelles ou des salariés, des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale
- Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale
- Identifier les questions juridiques soulevées par une situation de fait et proposer une solution
- Concevoir des documents de compréhension et d'analyse en vue d'une aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit social
- Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement plus global afin d'orienter la prise de décision
- Présenter les différentes options juridiques susceptibles de répondre aux objectifs et besoins
- Exposer les opportunités et risques des différentes options de façon à permettre la prise de décision (bilan coût/avantage des options)
- Être support des différentes parties prenantes des instances du dialogue social
- Mettre en place et animer les instances représentatives du personnel de l'entreprise et du groupe national et européen
- Rédiger les documents sociaux obligatoires (document unique d'évaluation des risques, règlement intérieur, plan de formation, déclarations préalables, éléments d'information de la représentation du personnel, etc.) et les actes juridiques nécessaires (contrat de travail, accord collectif de travail, etc.)
- Définir une stratégie de négociation collective, notamment dans le cadre des négociations obligatoires
- Organiser et mener les négociations conformément aux prescriptions du droit social
- Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, juridictions étatiques) pour régler le litige
- Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend
- Élaborer une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts en jeu
- Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse
- Conseiller les acteurs du monde du travail en tenant compte de leurs stratégies, de leurs politiques sociales et des contraintes extérieures
- Interagir avec les parties prenantes de l'entreprise et les autres services internes (RH, finances)

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.

▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP38160BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et appliquer la réglementation sociale afin de conseiller les entreprises, les organismes publics, les organisations professionnelles et les salariés dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale - Analyser la jurisprudence sociale afin d'en maîtriser la portée et le contenu pertinents dans l'ensemble des domaines des relations de travail et de la protection sociale - Concevoir, pour des entreprises, des organismes publics, des organisations professionnelles ou des salariés, des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale - Produire une analyse juridique et stratégique permettant de répondre à des problématiques liées aux relations de travail et à la protection sociale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les questions juridiques soulevées par une situation de fait et proposer une solution - Concevoir des documents de compréhension et d'analyse en vue d'une aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit social - Identifier et analyser les objectifs, besoins et contraintes ainsi que l'environnement plus global afin d'orienter la prise de décision - Présenter les différentes options juridiques susceptibles de répondre aux objectifs et besoins - Exposer les opportunités et risques des différentes options de façon à permettre la prise de décision (bilan coût/avantage des options) - Être support des différentes parties prenantes des instances du dialogue social - Mettre en place et animer les instances représentatives du personnel de l'entreprise et du groupe national et européen 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les documents sociaux obligatoires (document unique d'évaluation des risques, règlement intérieur, plan de formation, déclarations préalables, éléments d'information de la représentation du personnel, etc.) et les actes juridiques nécessaires (contrat de travail, accord collectif de travail, etc.) - Définir une stratégie de négociation collective, notamment dans le cadre des négociations obligatoires - Organiser et mener les négociations conformément aux prescriptions du droit social 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, juridictions étatiques) pour régler le litige - Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend - Élaborer une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts en jeu - Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification</p>

RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Conseiller les acteurs du monde du travail en tenant compte de leurs stratégies, de leurs politiques sociales et des contraintes extérieures- Interagir avec les parties prenantes de l'entreprise et les autres services internes (RH, finances)	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification.

▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

69-10 Activités juridiques

70.22.14 Services de conseil en gestion des ressources humaines

94.11.10 Services fournis par des organisations consulaires et patronales

94.20.10 Services fournis par des syndicats de salariés

Type d'emplois accessibles :

- Juriste spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale

- Juriste spécialisé dans les fonctions RH

- Responsable ressources humaines dans les entreprises ou les organisations professionnelles

- Conseil en droit social

- Juriste dans les structures publiques chargées de la mise en œuvre des normes de droit social

Après réussite aux concours concernés

- Avocat

- Inspecteur du travail

Code(s) ROME :

- M1502 - Développement des ressources humaines

- K1903 - Défense et conseil juridique

- K1902 - Collaboration juridique

- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

Références juridiques des réglementations d'activité :

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant ou non contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ DE NANTES, arrêté du : 12/07/2022
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021
-	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE, arrêté du : 12/07/2021
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS-PANTHEON-ASSAS, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE RENNES, arrêté du : 06/07/2022
-	UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE, arrêté du : 15/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ D'ORLEANS, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 19/07/2022
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 27/06/2022
-	UNIVERSITÉ JEAN MOULIN - LYON 3, arrêté du : 20/07/2022
-	UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE TOULON, arrêté du : 10/01/2023
-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITÉ LUMIÈRE - LYON 2, arrêté du : 20/07/2022

-	UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 05/07/2021
-	UNIVERSITÉ PANTHEON SORBONNE - PARIS 1, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021

Date de publication de la fiche	23-10-2023
Date de début des parcours certifiants	01-01-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2028
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2031

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.cyu.fr/>

<https://www.uca.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/>

<https://www.u-bordeaux.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.univ-lorraine.fr/>

<https://www.umontpellier.fr/>

<https://www.univ-nantes.fr/>

<https://www.unistra.fr/>

<https://www.univ-tln.fr/>

<https://www.univ-orleans.fr/fr/>

<https://www.univ-lyon2.fr/>

<https://www.univ-lyon3.fr/>

<https://www.panthéonsorbonne.fr/>

<http://www.assas-universite.fr/>

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

<https://www.parisnanterre.fr/>

<https://www.u-pec.fr/>

<https://www.univ-rennes.fr/>

<https://www.univ-rouen.fr/>

<https://www.ut-capitole.fr/>

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP31493	MASTER - Droit social (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation